

<https://www.pressegauche.org/Les-cols-blancs-et-cols-bleus-de-la-Ville-de-Baie-Comeau-ne-donneront-pas-de>



**Les cols blancs et cols bleus
de la Ville de Baie-Comeau ne
donneront pas de constats
d'infraction (SCFP)**



- Communiqués -
Date de mise en ligne : mardi 21 avril 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

BAIE-COMEAU, QC, le 21 avril 2020 - Contrairement à ce qu'a annoncé le conseil municipal de Baie-Comeau hier soir, le SCFP, représentant les quelque 120 cols blancs et cols bleus de la Ville, tient à préciser qu'un seul salarié aura le pouvoir de donner des constats d'infraction, soit le préposé au stationnement. Il est à noter que cette responsabilité fait déjà partie de ses tâches.

Certains ont cru comprendre que les employés municipaux seront dorénavant chargés de faire appliquer les mesures de distanciation et auront également le droit de remettre des constats d'infraction aux citoyens récalcitrants.

Le syndicat tient à préciser que ce ne sera pas le cas puisque lors des derniers échanges avec l'employeur, il a été convenu que l'escouade mise en place serait composée de pompiers de la Ville.

« Cependant, des cols blancs se sont portés volontaires afin de collaborer avec l'employeur pour sensibiliser la population sur l'importance de respecter les mesures de distanciation sociale et l'ensemble des consignes sanitaires dans notre municipalité », mentionne Myriam Marin, présidente du syndicat des cols blancs de la Ville de Baie-Comeau.

Les syndiqués ont démontré beaucoup de souplesse dans leurs conditions de travail afin de s'assurer que les recommandations de santé publique soient appliquées pour combattre la COVID-19.

« Les employés ont fait preuve de bonne foi et d'une grande générosité en remettant une aide financière non négligeable au comptoir alimentaire L'Escale de Baie-Comeau. De plus, ces derniers ont offert leur appui à la Ville dans le cas où des organismes communautaires locaux auraient besoin de main-d'oeuvre », souligne Charline Sirois, conseillère syndicale du SCFP.